



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

COMMUNIQUÉ

Mulhouse Alsace Agglomération intervient financièrement en faveur des copropriétés en difficulté.

Après une phase d'étude pré-opérationnelle pilotée par m2A, une vingtaine de copropriétés situées dans les communes d'Illzach, Mulhouse et Wittenheim vont faire l'objet d'interventions financières ciblées « travaux » pour leur permettre d'éviter la déqualification.

Les copropriétés concernées :

- Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) : 10 copropriétés
- Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat Copropriétés Dégradées (OPAH CD) : 2 opérations dans les communes de Illzach et Mulhouse (1 copropriété à Illzach et 3 à Mulhouse)
- 6 plans de sauvegarde dans les communes de Mulhouse et Wittenheim (2 à Wittenheim et 4 à Mulhouse).

Fin 2019, m2A était déjà intervenue pour soutenir les travaux d'urgence des copropriétés « La Forêt » à Wittenheim en finançant la TVA, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ayant financé 100% des travaux HT.

La participation financière de m2A sur les travaux intervient en complément des aides de l'Anah (10% de m2A génère 10% de l'Anah) pour les OPAH CD et une aide de 10% de m2A pour les travaux d'urgence plafonnée à 100 000 € par copropriété, correspondant à la TVA.

L'agglomération mulhousienne est confrontée depuis plusieurs années à des copropriétés en difficulté. Des dispositifs d'aides et de prévention ont été déployés sur le territoire pour accompagner ces copropriétés afin d'améliorer leur situation et enrayer le processus de déqualification :

- Veille et Observation des Copropriétés (VOC),
- Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC),
- Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux, Louer Mieux »,
- Etude pré-opérationnelle réalisée en 2018 sur 13 copropriétés fragiles identifiées notamment dans le cadre du POPAC.

Malgré cet investissement constant des acteurs publics, dont notamment m2A, la situation de nombreuses copropriétés reste fragile et nécessite la mise en œuvre de différents dispositifs opérationnels.

Elue m2A**Fabienne Zeller**

Conseillère communautaire déléguée
à l'amélioration de l'habitat
et aux aides à la pierre

fabienne.zeller@mulhouse-alsace.fr

Expert m2A**Benoît Loos**

Directeur du pôle urbanisme
et aménagement
Tél.

benoit.loos@mulhouse-alsace.fr

Contact presse m2A

Cécile Bouvet

Tél. 06 02 11 98 80

cecile.bouvet@mulhouse-alsace.fr